



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2660
26 juillet 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Tensions militaires dans le Golfe

Le capitalisme en crise mène à la guerre



AMNESTY INTERNAIONAL

La ville syrienne de Raqqa dévastée

Retraites

**À la poubelle,
la réforme
Delevoye**

pages 4 et 5

Climat

**Les discours
n'arrêtent pas
le thermomètre**

page 3

Algérie

**La mobilisation
populaire
continue**

page 6

LEUR SOCIÉTÉ

Greta Thunberg à Paris 3

Sécheresse :
agriculteurs au régime sec 3

Leclerc à l'amende 3

Éditorial
des bulletins d'entreprise 4

Professions à risque 4

Retraites :
travailleurs, tous attaqués 5

Un minimum
qui ne fait pas le compte 5

La Suède, un modèle...
pour les patrons 5

Pôle emploi radie
pour arrêt maladie 5

Violences policières :
victimes, responsables...
et ceux qui les couvrent 8

Migrants : l'inhumanité au centre
de rétention de Roissy 8

Arnault, deuxième fortune
mondiale, à quel prix ? 8

DANS LE MONDE

Algérie : le mouvement s'invite
dans la Coupe d'Afrique 6

Des paroles de haine
aux actes racistes 6

Porto Rico : mobilisation contre
une situation dramatique 6

RDC : épidémie d'Ebola
sur fond de chaos 7

Victimes du paludisme
et du capitalisme 7

L'espace, enjeu militaire 12

Il y a 50 ans : après la Lune,
dur retour sur Terre 12

ENTREPRISES

CHRU de Nancy :
non au plan de destruction ! 9

Brice et Jules - Angoulême :
les grévistes ont gagné 9

Rexiaa - Issoire :
grève pour les salaires 9

Naval Group - Ruelle :
un licenciement empêché 9

Renault - Douai : liquidation
des emplois... et des bus 10

Renault - Flins : un salaire
en temps et en heure 10

Contre le sous-effectif,
embauchez ! 10

Procès de l'amiante 10

Tati-Gifi,
cherchez les millions ! 11

Conforama :
tout pour les actionnaires 11

LUTTE OUVRIÈRE

À votre rencontre cet été 12

Faire face à la crise et aux dangers de guerre

La tension monte dans le golfe Arabo-Persique. Depuis que les États-Unis ont interdit à l'Iran de vendre son pétrole, le détroit d'Ormuz, ce bras de mer large de quelques dizaines de kilomètres où circulent des milliers de pétroliers venant du monde entier, est devenu le point chaud du conflit.

Pour l'instant, il y a eu des drones abattus, des pétroliers attaqués ou arraisonnés et des déclarations menaçantes. Cela n'ira peut-être pas plus loin et, après coup, ces événements seront présentés comme une des nombreuses périodes de tension finalement retombées. Mais rien ne le garantit.

Trump a annoncé au mois de juin qu'il avait annulé un bombardement aérien sur l'Iran dix minutes avant que ses avions ne décollent. Il a osé se donner le rôle du pacifiste, lui qui, depuis qu'il est élu président des États-Unis, joue au va-t-en-guerre aux quatre coins de la planète.

Mais derrière la comédie, il y a la réalité des armes. Les bombardiers B-52 sont bel et bien prêts à décoller. Des porte-avions et leur flotte croisent en mer d'Arabie et en Méditerranée, à portée d'intervention de l'Iran. Et 35 000 soldats sont stationnés dans les bases américaines des pays du Golfe.

L'Iran est acculé. En gendarme du monde capitaliste, les États-Unis veulent soumettre le pouvoir iranien qui leur tient tête depuis quarante ans. Et les déclarations des dirigeants iraniens ou leurs actions militaires, comme cet arraisonnement d'un pétrolier anglais au prétexte qu'il était entré en collision avec un bateau de pêche, illustrent surtout leur impuissance face à ce que ce pays et sa population subissent, depuis qu'un blocus économique est imposé par les États-Unis.

Jusqu'où ira Trump ? Plus de quinze ans après l'invasion de l'Irak, est-il en train de préparer une nouvelle guerre du Golfe, cette fois-ci contre l'Iran ? L'escalade actuelle est imprévisible et pourrait y mener, même au-delà des plans de la diplomatie américaine. Une telle guerre pourrait avoir des conséquences planétaires.

Déjà, le bras de fer entre les États-Unis et l'Iran a entraîné le positionnement de toutes les grandes puissances, des impérialismes européens au Japon et à la Russie, ainsi que celui de toutes les puissances régionales, de l'Arabie saoudite à Israël en passant par la Turquie.

Le monde est plongé dans un contexte de crise économique, de concurrence commerciale, d'excitations nationalistes et de course aux armements tel qu'une étincelle guerrière en un endroit pourrait se généraliser en incendie. Le Proche-Orient,

qui est déjà ravagé par la guerre depuis des années en Irak, en Syrie ou au Yémen, est loin d'être le seul endroit de tension dans le monde. De l'Asie à l'Afrique en passant par l'Europe, toute la situation internationale est une gigantesque poudrière. Ce sont de telles périodes de tension qui, dans le passé, ont mené aux deux conflits mondiaux.

« *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* », avait dit le socialiste Jean Jaurès bien avant 1914. Tant que les grands groupes industriels et financiers domineront l'économie, leurs guerres économiques mèneront toujours à des guerres militaires. Tant que ces grands groupes ne seront pas expropriés, collectivisés et pris en main par l'ensemble de la société, tant qu'ils resteront propriété privée d'une poignée d'actionnaires, le monde sera guidé par la seule règle que la bourgeoisie reconnaît dans sa recherche du profit maximum : « *Après moi, le déluge.* »

La classe ouvrière est la seule classe sociale capable d'offrir un autre avenir à l'humanité car, dans le combat contre le capitalisme, elle n'a rien d'autre à perdre que ses chaînes et elle seule peut proposer une organisation économique fondée sur la propriété collective des moyens de production et sur la planification de cette production en fonction des besoins de l'ensemble de l'humanité et de ses possibilités réelles.

La question de l'avenir de la société humaine est entre les mains des travailleurs. Ils doivent retrouver le chemin de la lutte de classe et de l'organisation collective pour défendre leurs intérêts matériels et leur droit à une vie digne pour tous. Mais, au-delà, ils doivent se donner les moyens de renverser cet ordre social capitaliste qui mène toute la société à la barbarie. La question n'est pas seulement de se défendre, d'imposer des augmentations de salaire ou des retraites correctes. L'avenir que la société capitaliste leur prépare, à eux et à leurs enfants, est peut-être d'aller au champ de bataille ou d'être écrasés sous les bombes, sur une planète rendue de plus en plus inhospitalière par les conséquences de la course au profit.

L'avenir dépend de la classe ouvrière, de sa capacité à prendre conscience de son rôle historique, qui est de changer cette société pour en faire une société humaine. Il dépend de la capacité des femmes et des hommes qui la composent de reconstruire, ici comme dans d'autres pays, des partis communistes révolutionnaires capables de concrétiser cette perspective.



Le porte-avions américain Abraham-Lincoln en mai dans le Golfe.

Greta Thunberg à Paris : question climatique et mise en scène politique

Deux jours après avoir reçu à Caen un prix de la Liberté décerné par la région Normandie, la jeune Suédoise de 16 ans Greta Thunberg était invitée mardi 23 juillet à s'exprimer, avec quelques autres intervenants, jeunes et scientifiques, dans une salle de l'Assemblée nationale par un collectif de 162 parlementaires de différents partis nommé Accélérons (la transition écologique).

D'autres députés, de droite ou d'extrême droite, ont eux critiqué cette réunion, comme Julien Aubert, LR, qui a déclaré : « Ne comptez pas sur moi pour applaudir une prophétesse en culottes courtes. » Pour lui, la jeune Thunberg mérite le « prix Nobel de la peur ». S'en prendre à la jeunesse de celle qui depuis un an a lancé une grève de l'école contre le réchauffement climatique ou en minimiser les risques est lamentable. La plupart des scientifiques, eux, décrivent les effets d'une augmentation de la température de la planète sur la hausse du niveau des mers, l'intensité des vagues de chaleur, les cultures, la pêche, les espèces animales et végétales, et bien sûr sur les populations humaines, avec les ouragans, les pluies torrentielles, les famines, la pauvreté et la misère.

Mais la réception organisée par le collectif Accélérons, fondé par Matthieu Orphelin, député ex-LREM, proche de Nicolas Hulot, a tout d'une mise en scène pour se donner le rôle de combattant contre une catastrophe environnementale.

Pour Orphelin : « Il faut entendre cet appel de la génération climat, qui appelle à en faire plus dans un mouvement collectif. » Que signifie « en faire plus » ? Cela reste une formule creuse tant l'on ne désigne pas les vrais responsables du danger pour l'écologie. S'agit-il de faire la morale à toute la population pour qu'elle « en fasse plus », ou de mettre hors d'état de nuire les puissances qui dirigent l'économie et l'ensemble de la société en fonction du seul critère du profit immédiat ?

Limiter l'impact des activités humaines sur le climat supposerait de les contrôler collectivement en fonction des besoins et des possibilités, y compris celles de la planète. Cette planification supposerait une autorité et un gouvernement mondiaux de l'économie. Cela ne peut que passer par l'expropriation de la bourgeoisie, pour laquelle n'existe que le calcul égoïste. Sans cette volonté, tous les discours écologiques des gouvernants et de leurs soutiens ne sont que mise en scène.

Frédéric Gesrol



Greta Thunberg, lors d'une manifestation à Paris.



REVUE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

Sécheresse : les agriculteurs au régime sec ?

En raison de la sécheresse prolongée, plus de 70 départements connaissent des restrictions d'eau. Les fortes températures et le manque d'eau affectant nombre d'exploitations agricoles ont décidé le gouvernement à prendre quelques mesures.

D'abord, dans 33 départements, les éleveurs ne disposant plus de fourrage pour nourrir leurs animaux sont autorisés à faucher ou à faire pâturer leurs jachères sans perdre le bénéfice de leur déclaration en SIE (surface d'intérêt écologique) et les aides subséquentes. Le ministre de l'Agriculture a également affirmé que l'équivalent d'un milliard d'euros d'aides européennes pourrait être, à sa demande, versé de façon anticipée aux ayants droit. Pour le reste, le ministre Didier Guillaume prodigue surtout des bons conseils, comme celui de la solidarité entre éleveurs de départements diversement touchés par la sécheresse.

La FNSEA, représentante des gros exploitants (175 000 sur 461 000 entreprises agricoles selon les statistiques étatiques de 2017), en particulier des gros céréaliers, réclame de son côté la gratuité des péages et des aides au transport. Les plus petits,

producteurs laitiers et éleveurs en particulier, en sont réduits, en fonction de leur trésorerie, à installer des systèmes de rafraîchissement pour leurs bêtes ou à trouver des astuces pour les nourrir, après avoir sérieusement entamé leurs réserves de fourrage pour l'année. La solidarité entre petits exploitants existe déjà de longue date, bien avant que soient prodigués les conseils du ministre.

Nombre d'entre eux, dans le Sud-Ouest en particulier, regardent avec inquiétude les réserves d'eau fondre et exigent de nouveaux aménagements. Le ministère a pris position dans ce sens, mais des études géophysiques ont montré que, si ceux-ci pouvaient réduire la sécheresse agricole de 10 %, ils conduiraient parallèlement à une aggravation à hauteur de 50 % de l'intensité des sécheresses sur l'ensemble du bassin versant.

Il reste que l'indispensable fourrage, loin de constituer des réserves utilisables localement en fonction des besoins des animaux et sujettes à des variations de volume liées à la météo, est en fait, comme beaucoup d'autres produits nécessaires, devenu marchandise et objet de spéculation. Il s'achète et se vend au travers de toute l'Europe, la Suède s'étant par exemple approvisionnée en Espagne en 2018. Mais l'été dernier, précédente période de sécheresse, la paille était passée de 70 à 140 ou même 160 euros la tonne, le foin ayant lui aussi quasiment doublé.

Cette spéculation est un fait avéré, le ministre de l'Agriculture l'a même évoqué il y a quelques mois, précisant qu'il convenait... de prendre ses précautions à l'époque. Autrement dit, il fallait faire des stocks en prévision des hausses spéculatives de prix.

Que, sécheresse ou non, des spéculateurs fassent ainsi leur beurre sur les éleveurs et les consommateurs, est typique de cette société du profit hors sol.

Viviane Lafont

Distribution : Leclerc à l'amende ?

Dimanche 21 juillet, le ministère des Finances a indiqué qu'il allait réclamer 117 millions d'euros à Leclerc pour pratiques commerciales abusives.

Une enquête menée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGC-CRF) a mis en évidence que Leclerc aurait utilisé une centrale de Belgique,

Eurelec Trading, partagée avec un groupe allemand de la distribution, pour contourner la loi française et imposer des baisses de tarifs très importantes, sans contrepartie, à certains de ses fournisseurs.

Parmi les « pauvres » fournisseurs, on trouve des géants de l'agroalimentaire, représentés par les marques Danone ou Pepsi. On comprend mieux du coup pourquoi l'État s'en prend à Leclerc. Quand ce sont de petits producteurs de lait qui s'attaquent à la grande distribution, il est en général moins réactif.

Leclerc compte bien contester cette amende, comme il conteste déjà celle de 100 millions d'euros à laquelle il était condamné en 2018 pour avoir imposé une remise additionnelle de 10 % à une vingtaine de ses fournisseurs.

Entre la grande distribution et les gros industriels de l'agroalimentaire,

c'est le bras de fer permanent pour le partage du profit. Avec cette amende, l'État a penché du côté des industriels. Peut-être penchera-t-il d'un autre côté une autre fois, mais ce n'est sûrement pas du côté des consommateurs et des tout petits producteurs.

D.M.

Retraites : une réforme qui ne mérite que la poubelle

Éditorial des bulletins d'entreprise du 22 juillet

Rendu prudent par le mouvement des gilets jaunes, dans lequel se sont engagés de nombreux retraités révoltés par le niveau de leur pension, Macron a repoussé à 2020 l'examen du projet de réforme des retraites. Il promet des mois de débat et de concertation à partir des propositions de Delevoye. Sans doute espère-t-il faire passer la pilule en la diluant.

Comme à chaque fois, le gouvernement justifie sa réforme par le fait qu'il faut financer de plus en plus de retraités avec de moins en moins d'actifs. Pourtant, la productivité du travail a augmenté et chaque actif crée plus de richesses. Mais, dans cette économie en crise, la part des travailleurs est sans cesse rognée afin d'augmenter les profits des capitalistes.

La réforme fera donc les poches de tous les travailleurs. Au nom de la justice, elle entend supprimer les 42 régimes spéciaux dont bénéficient encore certaines catégories, notamment dans la fonction publique. La « justice » à la sauce gouvernementale, c'est voler tous les travailleurs et leur imposer une même régression.

En remplaçant le calcul sur les 25 meilleures années ou les six derniers mois par des points accumulés tout au long de la vie professionnelle, ce projet frappe en particulier les plus précaires, contraints aux temps partiels, à l'intérim entrecoupé de chômage et aux salaires à minima. Il leur faudrait accepter des pensions encore plus basses, à cause du peu de points accumulés.

Les travailleuses, auxiliaires de vie, employées du ménage ou de la grande distribution, premières concernées par le temps partiel imposé et les interruptions pour raisons familiales, seront les premières victimes de ce que Macron ose qualifier de projet « plus juste et plus simple ».

La valeur des points, elle, pourrait évoluer en fonction de la situation économique et démographique, autant dire selon le bon vouloir du gouvernement et du grand patronat. Et, pour couronner le tout d'une couche d'hypocrisie, la réforme recule l'âge de départ tout en prétendant ne pas y toucher. Car partir à 62 ans signifiera accepter une pension amputée de 10%!

La réforme envisagée

par Macron poursuit et aggrave les politiques précédentes. En 1993, Balladur faisait passer de 37,5 à 40 le nombre d'annuités nécessaires et, en 2010, le gouvernement Sarkozy repoussait l'âge légal de départ à 62 ans. Quant à la gauche, indignée quand elle était dans l'opposition, elle s'est bien gardée, une fois au gouvernement, de remettre en cause ces réformes successives exigées par le grand patronat.

Avec cette réforme, les capitalistes pourront user au travail plus longtemps les travailleurs qu'ils jugeront utiles de garder. Quant à tous ceux qui se retrouvent sans emploi, au gré des licenciements, à 50, 55 ou 60 ans, c'est en tant que chômeurs, et bien souvent en tant que chômeurs en fin de droits, qu'ils arriveront à l'âge de la retraite, avec une pension de misère à la clé.

Delevoye prétend que son système à points « offre la possibilité à chacun de choisir son départ », en sortant du cadre collectif basé sur le nombre de trimestres cotisés et d'annuités travaillées. Si son projet de réforme individualise effectivement encore plus le système des retraites, il faut avoir les lunettes déformantes des valets des possédants pour voir une liberté pour les travailleurs.

Toute la vie des travailleurs est prisonnière des contraintes imposées par l'exploitation : l'emploi qu'on trouve, le salaire qu'on obtient, les horaires et les cadences, l'endroit où l'on vit. La retraite n'y fait pas exception. Le grand patronat et le monde politique à son service aimeraient faire des travailleurs des individus confrontés à des choix personnels.

L'intérêt de toute la classe ouvrière est à l'opposé. Son travail fait tourner toute la société, de la production aux transports, de la construction aux échanges en passant par les soins aux

RETRAITES : LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES



malades et à l'éducation de la jeunesse. C'est cette place dans l'économie, au cœur de la production, qui fait sa force.

Salaires, emplois, retraites : les capitalistes

mènent la guerre sur tous les fronts. C'est collectivement, en tant que classe sociale aux intérêts communs, que nous devons stopper cette descente vers l'abîme!

Des journées de mobilisa-

tion sont annoncées à la rentrée, dont celle de la CGT le 24 septembre. Ce sont des occasions à saisir pour commencer la mobilisation contre cette nouvelle attaque.

Professions à risque : les ouvriers moins bien lotis que les policiers

Dans son projet sur les retraites, Delevoye prévoit l'extinction des départs anticipés.

Cela signifie que les professions qui jusqu'à présent ouvraient droit à un départ en retraite un peu plus tôt que l'âge légal, comme les conducteurs de train, qui travaillent les dimanches et jours fériés et ne dorment pas tous les soirs chez eux, n'en bénéficieront plus. Cependant, une exception est faite pour les « fonctionnaires exerçant des fonctions dangereuses dans le cadre de missions de maintien de l'ordre et de sécurité publique », en clair les policiers, les gardiens de prison et les militaires.

Il faut croire que les risques que le patronat fait prendre aux ouvriers du

BTP ou de l'industrie, aux cordistes qui travaillent à grande hauteur, etc., ne comptent pour rien.

Pourtant, à titre de comparaison, ces dernières années la police a déploré autour de cinq morts en service par an pour un peu plus de 140 000 policiers; et l'armée de deux à quatre tués par an en opération pour un effectif de 275 000 militaires. Par contre le secteur du bâtiment, qui totalise un peu plus d'un million de travailleurs, compte chaque année autour d'une centaine d'accidents mortels : un taux de mortalité trois fois supérieur à celui des policiers et huit

fois supérieur à celui des militaires. Et c'est sans compter les accidents de trajet, les maladies professionnelles mortelles, comme les cancers causés par l'amiante...

Les policiers et les gardiens de prison pourront continuer à partir en retraite à 52 ans, et les sous-officiers de l'armée et les simples soldats après 17 années de service, et cela alors que le gouvernement se plaint du déficit des régimes de retraite. En fait les bénéficiaires des entreprises pourraient parfaitement permettre aux ouvriers et à de nombreux travailleurs de bénéficier de leur retraite bien avant les 64 ans qu'on leur promet.

Lucien Déroit

Quand Fillon vantait la retraite à points

« Le système de la retraite par points, cela permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue. Cela permet de diminuer chaque année la valeur des points et donc de diminuer les pensions. »

Comme en témoigne une vidéo de 2016, Fillon avait expliqué en ces termes les avantages de ce système, lors d'une

rencontre avec des patrons. Au moins c'est clair.

Berger applaudit aux attaques

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, s'est empressé d'approuver le projet de réforme des retraites dès qu'il a été présenté par le gouvernement. « Ce sera un système plus redistributif, qui privilégiera d'abord ceux qui ont des carrières hachées, les femmes, ceux qui galèrent

à rentrer sur le marché du travail », a-t-il déclaré à la radio. Et d'ajouter, à propos de la mise en place d'un système universel des retraites : « La CFDT pousse ce type de réforme depuis de nombreuses années. », tout en ajoutant bien sûr qu'il reste des choses à dicuter... avec lui.

Voilà de quoi se réjouit ce dirigeant syndical : d'avoir donné au gouvernement et au patronat des idées pour faire reculer les droits des travailleurs.

Retraites : tous les travailleurs attaqués

Les propositions du haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, rendues publiques jeudi 18 juillet, ont au moins tenu une promesse. Comme attendu, elles contiennent de nombreuses attaques qui aggravent encore les conditions pour prendre une retraite à taux plein. Cela vise tous les salariés, du public comme du privé.

Selon ces propositions, tous les travailleurs, qu'ils soient salariés du privé, fonctionnaires, indépendants, de professions libérales ou agriculteurs, seraient désormais soumis à un système universel de retraites à points.

Delevoye indique que cette réforme n'entrera en vigueur qu'à partir de la génération née en 1963, sous-entendant que cela ne concernerait pas les générations antérieures. Sauf qu'à partir de 2025 le calcul sera fait par point, et non plus par annuité, et le point n'évoluera plus en fonction de l'inflation, mais du niveau des salaires. Et ce sont bien toutes les pensions qui seraient concernées et pourraient être diminuées par une baisse de la valeur du point.

Toutes les préconisa-

tions de Delevoye vont dans le même sens : il s'agit de forcer chacun à se résigner à travailler plus longtemps et à toucher une retraite plus faible. Et, au-delà de cet objectif, il y a clairement une volonté de la part du gouvernement d'instiller le poison de la division. Car, par des mesures ne rendant pas le départ en retraite automatique, à partir d'une certaine durée de cotisation commune et d'un âge commun à tous les travailleurs, il entend individualiser les situations et créer des oppositions.

Or, s'il est un moyen pour les travailleurs d'entraver une attaque d'une telle ampleur, c'est précisément en rendant les coups par une mobilisation tous ensemble.

David Marcil



Un minimum loin du compte

Parmi les propositions de Delevoye, il y a la fixation du « minimum contributif » ou « minimum de retraite » à 85% du smic, au lieu de 81% aujourd'hui. Ce minimum concerne les assurés qui ont travaillé toute leur vie (soit, d'après le projet de loi, 43 années à partir de 2025, mais pas avant 64 ans) mais qui ont peu cotisé, ou ceux qui dépassent l'âge de la retraite à taux plein (67 ans pour les travailleurs nés en 1955 et après). Cette augmentation est censée bénéficier tout particulièrement aux temps partiels imposés, qui touchent surtout les femmes, et aux agriculteurs,

pour qui le minimum de retraite actuel n'est qu'à 75% du smic.

Cela restera malgré tout un montant très faible, indexé sur le smic, mais le smic lui-même est déjà largement insuffisant pour vivre correctement.

En 2018, le minimum de retraite a concerné environ 4 800 000 retraités. Et il faut rappeler que beaucoup de travailleurs ne remplissent même pas les critères pour y avoir droit. Ils bénéficient alors du « minimum vieillesse », une allocation portant actuellement la retraite à 868 euros pour une personne seule.

Faisant comme s'il n'y avait pas de chômage, comme si ceux qui touchaient uniquement ce minimum vieillesse l'avaient mérité, Delevoye a le culot de prétendre que fixer le minimum retraite à 85% du smic « permettra de valoriser le travail en marquant un écart plus significatif qu'aujourd'hui avec le minimum vieillesse ».

Ce n'est ni avec ce mépris ni avec des mesures, qui ne compensent absolument pas les reculs du projet de loi, que le gouvernement convaincra qu'il se soucie des retraités.

Pierre Merlet

La Suède, un modèle... pour les patrons

Pour défendre la réforme des retraites qui est en train d'être discutée, politiciens et médias, à la suite de Macron qui avait régulièrement pris cet exemple pendant sa campagne, aiment parler du modèle suédois.

En 1993, la Suède a subi une crise économique importante due à l'effondrement de son marché immobilier. Et le gouvernement social-démocrate de l'époque, après des concertations avec les partis de droite et du centre, a transformé le système de retraite par répartition en un système de retraites à points, complété par une partie capitalisée dans des fonds de pension. La réforme a été votée en 1999 et mise en place petit à petit. Le montant de la pension touchée provient d'un obscur calcul à partir du nombre de points cotisés mais aussi de l'espérance de vie moyenne au moment du départ à la retraite et de la conjoncture économique, et tous les ans, en février, les Suédois reçoivent une enveloppe orange dans laquelle ils apprennent la pension qu'ils pourraient avoir à

la retraite sur la base des différentes hypothèses de croissance.

L'âge nécessaire pour pouvoir toucher une pension avait été fixé à 61 ans, mais l'âge de départ effectif moyen est vite passé à 65 ans. Et en 2017 une nouvelle réforme a fait passer cet âge minimum de départ

à 64 ans.

Vingt ans après la mise en place du nouveau système, la pension des retraités équivaut en moyenne à 53% de leur dernier salaire, contre 60% en 2000. Un retraité sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Une étude de 2017 a montré que 72% des hommes et 92% des femmes auraient eu une meilleure retraite avec l'ancien système. Ce sont les femmes, avec des carrières souvent interrompues, qui font le plus les frais de ce

système. Alors, beaucoup de retraités travaillent pour compléter leurs pensions insuffisantes. Des centaines d'agences d'intérim sont spécialisées dans le travail des seniors. L'avantage pour les patrons c'est qu'ils n'ont pas de cotisations à payer!

De plus, ce système est apprécié par les entreprises parce que le niveau des cotisations patronales reste toujours stable. En effet les pensions s'ajustent automatiquement en fonction des cotisations collectées.

Lorsqu'il y en a moins, suite à une augmentation du chômage par exemple, les pensions de tous les retraités baissent, ce qui est déjà arrivé deux fois depuis vingt ans.

Le modèle suédois c'est donc travailler de plus en plus longtemps pour des pensions de misère, dont on ne connaît même pas le montant à l'avance et qui peuvent baisser. En Suède comme en France, c'est révoltant!

Élisa Caron



Nos lecteurs écrivent: Pôle emploi radie pour arrêt maladie

Je travaille depuis des années en cumulant des heures d'emploi salarié et des allocations chômage. J'effectue quelques heures comme auxiliaire de vie à domicile, surveillante de cantine, ménage ou travail dans une clinique, en fonction des propositions de ces employeurs. Suite

à une entorse, j'ai dû me mettre en arrêt maladie 15 jours et j'ai eu la surprise de découvrir que Pôle emploi m'avait radiée.

Effectivement, la règle de Pôle emploi est de considérer comme inscrits uniquement les demandeurs d'emploi capables de travailler immédiatement.

Résultat : j'ai dû vivre avec 200 euros d'indemnité versée par la Sécurité sociale, au lieu de 800 euros environ chaque mois.

À l'issue de mon arrêt maladie, j'ai donc dû me réinscrire, Pôle emploi a recalculé mes droits.

Les chômeurs qui travaillent sans avoir de

temps complet n'ont pas intérêt à être malades. Cela pose de plus la question : combien d'inscrits à Pôle emploi sont radiés chaque mois de cette façon ? Dans quelle mesure cela favorise-t-il une baisse artificielle du nombre de chômeurs ?

D.M. (Aisne)

Algérie : le mouvement s'invite dans la Coupe d'Afrique

En Algérie, le mouvement populaire démarré le 22 février, d'abord pour s'opposer à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat puis pour mettre en cause tout le « système », a fini par coïncider avec la Coupe d'Afrique des nations de football et la victoire en finale de l'équipe nationale algérienne, les Fennecs, face aux Lions du Sénégal.

Au-delà du nationalisme toujours présent autour de ce type de compétition, celle-ci a été l'occasion pour les supporters et les joueurs algériens de relayer le mouvement, le *Hirak* en arabe, qui secoue le pays depuis cinq mois. En fait, depuis déjà un an, depuis l'été 2018, la violence très présente dans les stades avait relativement disparu et les clubs de supporters rivalisaient pour composer des chants contestataires dénonçant le régime.

Ainsi le chant *la Casa del Mouradia* des supporters du club de l'USMA d'Alger est devenu un des hymnes de la révolte, dénonçant la mal-vie, le mépris du pouvoir et le bilan désastreux des quatre mandats de Bouteflika. En partie organisée autour des clubs de supporters, la jeunesse des quartiers populaires a été un des fers de lance du *Hirak*.

Gaïd Salah, le chef d'état-major de l'armée, qui prétend répondre au mouvement populaire par une opération mains propres au sein du personnel dirigeant, a voulu saisir l'occasion fournie par les succès de l'équipe

algérienne pour accréditer l'image d'un homme proche du peuple. Pour permettre aux supporters d'assister à la finale, il a fait affréter trente-sept avions, dont des avions de l'armée, pour les acheminer au Caire où avait lieu ce match.

Le 25 juin, lors d'un autre match en Égypte, un supporter algérien qui brandissait une pancarte avec le slogan « Qu'ils partent tous ! » avait été arrêté, condamné à une lourde amende et à six mois de prison avec sursis, puis expulsé. Lors de la finale,



Alger, le 19 juillet.

cela n'a pas empêché des supporters de reprendre ce slogan, accompagné de leurs chants contestataires, qui ont même été repris par des supporters égyptiens.

Ce dernier match de la Coupe coïncidait en Algérie avec le 22^e vendredi de la contestation. Ce jour-là encore, des cortèges importants ont parcouru les grandes villes pour exiger le départ des « 2B », Bédoui le Premier ministre et Bensalah le président par intérim. Certains

ont même crié : « Le seul B qu'on veut c'est Belmadi ! », du nom du sélectionneur des Fennecs qui a lui aussi salué le *Hirak*.

Même à la frontière marocaine, des jeunes des deux pays se sont retrouvés de part et d'autre des barbelés pour célébrer cette victoire, reprenant les chants contestataires des supporters algériens et dénonçant les barrières instaurées entre les deux peuples : « Nous ne sommes pas ennemis, nous sommes

frères. »

Malgré les tentatives de récupération du pouvoir algérien, le succès des Fennecs est ainsi vécu comme étant aussi celui du mouvement populaire et de cette jeunesse en quête d'un meilleur avenir, qui s'est en partie organisée et politisée dans les stades. Il y avait cela aussi dans l'enthousiasme qu'elle a manifesté au soir de la victoire dans les rues d'Algérie ou même de France.

Leila Wahda

Des paroles haineuses aux actes racistes

Dans les derniers jours de la Coupe d'Afrique des nations, gagnée par l'Algérie, plusieurs politiciens français se sont déchaînés contre ses supporters. Marine Le Pen a demandé que l'accès aux Champs-Élysées leur soit fermé et que leur drapeau soit interdit. Son clone, Nicolas Dupont-Aignan, n'était pas en reste. Quant au député LR Éric

Ciotti, également lancé dans la course à la xénophobie, il a déclaré que Mamoudou Barry, frappé à mort près de Rouen, était la « victime d'un crime raciste perpétré par des supporters algériens » sans attendre de savoir qui était le meurtrier, certes raciste, mais qui serait un déséquilibré franco-turc. Quelques jours plus tôt, les médias

avaient également accusé un « supporter algérien » d'avoir renversé une famille à Montpellier, causant la mort d'une mère de famille. Là encore, l'info était une intox, l'automobiliste, de nationalité française, n'étant ni algérien ni supporter. En revanche, à Lyon, un groupe d'extrême droite, armé de battes de base-ball, a bien agressé

une famille algérienne un soir de match, aux cris de « Sales bougnoules ! »

Le racisme antialgérien est une plaie ancienne, que les nostalgiques de l'époque coloniale ne manquent jamais de ranimer. Et les paroles haineuses des uns mènent tout droit aux actes ignobles des autres.

Michel Bondelet

Porto Rico : mobilisation contre une situation dramatique

Depuis le 17 juillet, l'île de Porto Rico, située dans les Caraïbes mais faisant partie des États-Unis, est secouée par des manifestations impressionnantes.

Des centaines de milliers de personnes réclament dans les rues de San Juan,

la capitale, la démission du gouverneur Rosselló, depuis la publication de centaines

de pages de messages secrets qu'il échangeait avec d'autres hauts fonctionnaires. Ainsi en 2017, alors qu'à la morgue les cadavres de victimes des ouragans Irma et Maria s'amoncelaient, il suggérait, plutôt que de débloquer des fonds, d'en nourrir les corbeaux !

L'économie portoricaine est en crise depuis longtemps : 45% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le chômage est dévastateur. Le gouvernement local, endetté auprès des banques de Wall Street à hauteur de 73 milliards de dollars, mène une politique d'austérité aux conséquences dramatiques. Cette dette lui a été imposée par les États-Unis, qui ont fait depuis longtemps de Porto Rico un paradis fiscal pour les grandes entreprises. Celles-ci n'y paient pas d'impôt, sans

qu'il y ait d'autres ressources fiscales.

Les ouragans de 2017 ont très durement touché Porto Rico, dont 80% des infrastructures ont été détruites. Alors que Trump prétendait qu'il n'y avait que quelques dizaines de victimes et que son gouvernement faisait le maximum pour reconstruire l'île, la réalité était tout autre. Les manifestants de ces derniers jours portent des pancartes clamant que 4645 personnes ont alors perdu la vie, alors que le gouverneur Rosselló n'en reconnaît que la moitié. La réparation des dégâts, chiffrés à 90 milliards de dollars, n'a été financée qu'à hauteur de 14 milliards. Pendant de longs mois la population a vécu sans électricité et 30000 logements n'ont toujours pas de toit deux ans après. On estime que, depuis,

10% des 3,2 millions d'habitants ont quitté l'île pour les États-Unis.

Les raisons de la colère de la population sont multiples : le mépris du gouverneur et du pouvoir de Washington, la corruption, la situation économique déplorable. Pour l'instant le gouverneur, qui concentre le ressentiment contre lui, a tout juste concédé qu'il ne se représenterait pas aux élections l'an prochain. Mais il refuse de démissionner et il a envoyé la police gazer les manifestants et les viser avec des balles en caoutchouc.

Aux États-Unis mêmes, dans plusieurs grandes villes, des manifestations ont également eu lieu, mobilisant les habitants d'origine portoricaine.

Lucien Détroit



Le 19 juillet à San Juan, les manifestants réclament la démission du gouverneur.

RDC : l'épidémie d'Ebola progresse sur fond de chaos

L'épidémie d'Ebola qui touche l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis août 2018 a déjà fait 1 700 morts. Un patient est récemment décédé à Goma, ville de plus d'un million d'habitants à la frontière du Rwanda, ce qui fait craindre une propagation très rapide.

Cette fièvre hémorragique est extrêmement redoutée du fait de son taux de décès très élevé (60% pour l'épidémie actuelle) et de sa rapidité à provoquer la mort des patients infectés, en quelques jours. Cette épidémie est la dixième depuis la découverte de la maladie en 1976, et déjà la deuxième plus meurtrière.

La RDC fait face à une prolifération de maladies endémiques : paludisme, choléra, rougeole. Toutes font des centaines de milliers de morts, alors que des traitements existent. Ebola est un exemple de plus de ces maladies de la misère : comme elle n'a pour le moment touché que des régions pauvres d'Afrique, la recherche médicale a été très lente. Il n'y a pas de traitement après infection. Il existe néanmoins un vaccin expérimental, depuis 2016, et une campagne de vaccination est en cours, menée par des ONG et par l'Organisation mondiale de la santé, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire.

Mais les difficultés ne sont

pas simplement médicales. L'est du Congo est une région qui regorge de minerais, dont le coltan, qui est essentiel dans la fabrication de composants électroniques, notamment pour les téléphones portables. L'exploitation de ces richesses attire les groupes armés. L'ONG Congo Research Group en a recensé plus de 130 dans la seule région du Kivu en 2018. Ils cherchent à contrôler les mines ou les routes pour se mettre au service du plus offrant, c'est-à-dire finalement des trusts miniers. La France a une responsabilité particulière, car c'est elle qui a exfiltré les miliciens génocidaires rwandais en 1994 vers le Kivu, où ils ont ensuite constitué une partie des bandes armées qui sévissent actuellement.

La lutte contre l'épidémie d'Ebola nécessite l'acheminement du vaccin réfrigéré à moins 60 degrés, l'installation de dispensaires, et met en jeu de l'argent de la part des organismes de santé. Or certaines des bandes armées y voient l'opportunité



Un centre de traitement contre le virus à Beni.

de prélever leur dîme, en se proposant comme organes de maintien de l'ordre, comme elles le font pour les minerais. La plupart des équipes médicales se mettent sous la protection de l'armée gouvernementale, mais celle-ci ne vaut souvent guère mieux que les milices. La population elle-même se méfie autant des uns que de l'autre. Et la méfiance vis-à-vis des

autorités gouvernementales est telle qu'une partie refuse de se faire vacciner, par peur qu'il ne s'agisse d'une fausse campagne qui aurait en réalité pour but d'inoculer le virus. Non seulement l'acheminement des vaccins est très difficile, mais la campagne de soins renforce les rivalités et les tensions militaires. Plusieurs centres de santé ont été attaqués depuis

le début de l'épidémie.

Les responsables d'ONG craignent que la campagne anti-Ebola aille trop lentement pour endiguer l'épidémie, ce qui pourrait conduire à un désastre.

L'impérialisme n'est pas responsable du virus. Mais c'est bien lui qui a créé toutes les conditions pour sa propagation.

Thomas Baumer

Victimes du paludisme et du capitalisme

Nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) décrivent dans leur journal, *Le pouvoir au travailleurs*, les ravages du paludisme en Afrique.



Installation d'un voile antimoustiques.

Depuis quelques années, les scientifiques constatent une recrudescence du paludisme dans plusieurs pays d'Afrique. Face à cette situation, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce que des tests d'un vaccin vont être lancés à grande échelle au Malawi, au Kenya et au Ghana, trois pays dans lesquels cette maladie fait d'énormes ravages sur la population. Ce vaccin, mis au point depuis 1987, a une action limitée, puisque les

essais cliniques réalisés à petite échelle n'ont prouvé qu'une efficacité de 30 à 40% des cas.

Malgré ces résultats modestes, ce vaccin pourrait constituer un petit espoir pour ceux qui souffrent de cette maladie. Selon les chiffres officiels des organismes liés à l'ONU, chaque année 250 000 enfants de moins de 5 ans succombent à cette maladie.

D'autres sources d'estimation ont permis à des

chercheurs d'avancer le chiffre hallucinant de 429 000 décès causés par le paludisme (adultes compris), rien que dans les pays du Sahel en 2015. Face à cette maladie, et à cause des difficultés liées à la pauvreté, les populations ainsi que de nombreux bénévoles plus ou moins spécialisés se mobilisent pour trouver des solutions du côté de la médecine traditionnelle, c'est-à-dire la pharmacopée.

Au Tchad, des « maisons de l'artemesia », du nom d'une plante connue pour ses vertus antipaludéennes, prolifèrent. Elles vendent des tisanes et autres décoctions à des prix plus bas que celui des médicaments en pharmacie. Quelquefois la crise de palu passe, avec ces remèdes approximatifs. Mais de nombreuses fois on s'empoisonne, car les effets secondaires des potions ne sont pas du tout contrôlés. Tout cela est pratiqué en l'absence d'examen médicaux, d'analyses de sang et au vu et au su des autorités médicales. Le gouvernement ferme les yeux sur ces pratiques, car il ne délivre à la santé publique qu'une partie infime de son budget. Une

grande partie des recettes de l'État est consacrée à l'achat d'armements. Et puis il y a les détournements de fonds du président et de son clan.

À Madagascar, l'artemesia est cultivée pour être vendue séchée à des intermédiaires, qui la collectent pour le compte de firmes pharmaceutiques internationales. Le trust Novartis par exemple, mais aussi bien d'autres, commercialise, là comme ailleurs, des médicaments utilisant une molécule extraite de cette plante, mais bien peu de gens ont les moyens de se les procurer en pharmacie.

Lors de la dernière saison des pluies, qui est en même temps la saison des eaux stagnantes dans lesquelles se développent les larves des moustiques vecteurs de paludisme, les égouts à ciel ouvert et les conduites d'eau pluviale ont encore débordé. Comme les villes grandissent très vite en ces périodes de crise économique, une grande partie de la population a vécu très longtemps en zone inondée infestée d'insectes parasites et de microbes de toutes sortes. Des monceaux d'ordures sont restés sur place jusqu'à maintenant, autour

des bennes rarement vidées par les compagnies privées censées le faire. Comment s'étonner dans ce cas que toutes sortes de maladies se développent ? Une forme grave de paludisme, que l'on croyait en sommeil, est actuellement de retour : elle est connue par les gens du pays sous le nom de bemangovotra. Les personnes qui l'attrapent ne peuvent s'en sortir qu'avec des soins intensifs, qui pour la plupart sont hors de leur portée. Les victimes, pour l'immense majorité des gens du peuple, périssent en grand nombre. Là aussi, on est réduit à recourir aux tradipraticiens et à la « médecine par terre », même lorsqu'on a un emploi. Dans la plupart des cas, les salaires des travailleurs, y compris ceux des zones industrielles, ne leur permettent pas de se soigner convenablement.

C'est pourquoi on peut affirmer que, en Afrique comme ailleurs, les gens ne meurent pas qu'à cause des microbes. Ils meurent aussi à cause du système capitaliste.

Le pouvoir aux travailleurs



À Nice, le 25 mars, rassemblement pour Geneviève Legay.

Violences policières : les victimes, les responsables et ceux qui les couvrent

Samedi 20 juillet plus de 1 500 manifestants ont défilé devant le commissariat de Beaumont-sur-Oise pour de nouveau réclamer : « Justice pour Adama ». Il y a tout juste trois ans, le 19 juillet 2016, Adama Traoré, 24 ans, mourait à l'occasion d'un simple contrôle d'identité, les gendarmes l'ayant étouffé sous leur poids.

Depuis, toute une machine judiciaire, des procureurs de la République aux juges d'instruction et aux médecins légistes mandatés par la justice, s'est activée pour couvrir ce crime, n'hésitant pas à propager des mensonges sur l'état de santé de la victime. Cette même machine, qui a laissé les gendarmes totalement impunis, s'est acharnée sur la famille d'Adama, qui se bat encore trois ans plus tard pour que vérité et justice soient rendues.

Dans ce cortège, il y avait aussi la famille de Lamine

Dieng, mort en 2007 à 25 ans dans un fourgon de police à Belleville.

Au même moment, Castaner, le ministre de l'Intérieur, a rappelé à sa manière que les violences policières ne sont pas que des bavures mais relèvent d'un choix assumé au sommet de l'État. Le 16 juin, il a remis la médaille de la sécurité intérieure à plus de 9 162 policiers s'étant fait remarquer à l'occasion des affrontements contre des gilets jaunes. Parmi ces décorés, on compte deux commissaires impliqués à Nice

dans la charge ayant gravement blessé Geneviève Legay, une femme de 73 ans, en la projetant à terre ; un officier responsable du tir de grenade ayant tué, à Marseille, Zineb Redouane qui fermait les volets de son appartement du 4^e étage ; d'autres ayant matraqué des personnes dans un Burger King lors d'une manifestation de gilets jaunes à Paris, et un autre encore ayant donné l'ordre de gazer la foule lors de la fête de la musique à Nantes, entraînant la disparition du jeune Steve Maia Caniço dans la Loire...

Au-delà des bras qui tiennent les matraques, il y a les chefs de la police et de la gendarmerie, le ministre de l'Intérieur et le gouvernement qui légitiment et même honorent les violences policières.

Christian Chavaux

Migrants : l'inhumanité au centre de rétention de Roissy

Le 11 juillet, la Cimade, seule association qui vient en aide aux migrants à l'intérieur du centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, situé à côté des pistes de l'aéroport de Roissy, a annoncé qu'elle se retirait, ne pouvant plus faire face à la multiplication des situations de violence.

« Des hommes et des femmes s'automutilent ou tentent de se suicider dans les centres de rétention administrative. Au cours de ces quinze derniers mois, deux hommes se sont donné la mort dans ces lieux où l'administration enferme des personnes pour les expulser du territoire français. D'autres se révoltent ou expriment leur désespoir à travers des lettres publiques, des grèves de la faim, des émeutes ou des tentatives d'incendie. » C'est ainsi que commençait la lettre ouverte envoyée par l'association au ministre de l'Intérieur, Castaner, mais elle n'a été suivie que d'une réponse laconique, sans aucune amélioration sur le terrain.

Depuis 2018, avec la loi Asile et immigration, la durée de rétention a doublé, passant à trois mois. Le nombre de places d'enfermement a fortement augmenté, atteignant plus de 1 500. Plus de 45 000 migrants ont été internés l'an dernier, certains risquant la mort dans leur pays d'origine s'ils sont expulsés. Des

malades atteints du VIH y ont été privés de traitement pendant plusieurs semaines. Des enfants sont de plus en plus souvent enfermés, de même que des femmes enceintes. Des personnes souffrant de graves troubles psychiques et sans aucun traitement y sont mélangées aux autres dans la plus grande promiscuité.

Depuis janvier, différents mouvements collectifs de grève de la faim se sont produits dans plusieurs centres. Au centre du Mesnil-Amelot, juste avant le départ de la Cimade, une femme enceinte avait commencé seule une grève de la faim, un détenu avait avalé des lames de rasoir et un autre avait menacé de se pendre avec le fil barbelé de l'enclente.

La politique du ministère de l'Intérieur est de faire du chiffre et d'incarcérer toujours plus. Voilà le visage de la politique du gouvernement Macron envers les migrants, lui qui prétend incarner le « progressisme » en face de l'extrême droite.

Antoine Ferrer

Arnault, deuxième fortune mondiale : à quel prix ?

Bernard Arnault, président et principal actionnaire de la multinationale du luxe LVMH, vient d'être sacré deuxième homme le plus riche du monde. Sa fortune professionnelle, c'est-à-dire la valeur actuelle de son énorme paquet d'actions LVMH, dépasse désormais les 100 milliards de dollars.

Le gonflement du magot reflète exactement la hausse du cours de l'action LVMH, plus 50 % depuis le début de l'année. Le chiffre d'affaires du groupe, autour de 50 milliards de dollars, comme la quantité d'objets produits et commercialisés n'augmentent, eux, que de quelques pour-cent.

Le fondement nécessaire de la fortune de Bernard Arnault est bien entendu l'exploitation des plus de 150 000 salariés du groupe. Ils fabriquent les produits de luxe, c'est-à-dire coûteux, que LVMH

vend à ces millions de gens qui s'enrichissent de la surexploitation croissante des travailleurs. Par exemple, un tiers du chiffre d'affaires de Louis Vuitton est réalisé en Chine, où ce ne sont pas les ouvrières qui se crèvent les yeux à monter des téléphones qui achètent des sacs griffés. En revanche, on imagine très bien ceux qui organisent leur exploitation faire la queue devant les vitrines Vuitton. Bien plus près d'ici, on trouve les mêmes petits piranhas clinquants, fils de famille ou nouveaux

riches, dans les boutiques des beaux quartiers des grandes villes. Pour des entreprises spécialisées comme LVMH, les économistes parlent de « marché de niche ». En l'occurrence, il s'agit plutôt d'un marché de chiens de garde.

Mais la guerre de classe en cours enrichit surtout les grandes familles capitalistes groupées dans quelques organismes financiers, banques et gestionnaires de fonds. Les profits tirés de l'exploitation des travailleurs sont convertis en masses énormes de capitaux, à la recherche de placements sûrs et rentables. Il faut croire que les bourgeois pensent qu'il y a plus d'avenir dans le caviar que dans le kebab, puisque l'action LVMH ne cesse de



grimper alors que les investissements productifs stagnent, que les emplois disparaissent, que les travailleurs s'appauvrissent.

Arnault gagne donc sur tous les tableaux et se

rapproche du firmament capitaliste. Mais le fait qu'il y accède de cette façon et sur ce créneau montre dans quelle impasse mène la course au profit.

Paul Galois



CHRU – Nancy : non au plan de destruction de l'hôpital !

Mardi 16 juillet la direction du CHRU de Nancy a annoncé un plan de suppression de 598 postes et de fermeture de 174 lits d'ici à 2023.

Tandis que le personnel des Urgences du CHRU manifestait parce qu'il ne pouvait pas répondre à l'afflux des patients faute de lits dans les services pour les accueillir, la direction préparait ce nouveau plan qui va encore aggraver la situation ! Car déjà, ces quatre dernières années, près de 400 postes ont été supprimés et 285 lits fermés.

La direction prétend que c'est la seule façon de sauver le CHRU, qui est en déficit depuis une dizaine d'années. Mais, avec ces restructurations drastiques et la course à la rentabilité, elle démolit au contraire la capacité de l'hôpital à soigner les patients dans de bonnes conditions.

Elle ne fait qu'appliquer les exigences formulées par le gouvernement par le biais du Copermo, le Comité interministériel de performance et de modernisation, qui conditionne son aide aux investissements des hôpitaux à la mise en œuvre d'économies.

En fait le déficit n'est

qu'un prétexte fabriqué de toutes pièces pour justifier les restructurations de l'hôpital. Le CHRU, comme bien des hôpitaux publics, est en déficit depuis qu'avec la tarification à l'activité il est demandé aux hôpitaux de se financer par leur activité. C'est exiger d'eux qu'ils soient rentables financièrement et les placer dans une logique contraire à leur mission qui est de soigner les malades quels qu'ils soient. De plus, le gouvernement décide chaque année de baisser les tarifs des actes hospitaliers, ce qui entretient indéfiniment les déficits.

Le mouvement des Urgences a remis à l'ordre du jour l'esprit de contestation, dans de nombreux hôpitaux en même temps. Il est urgent de mettre un coup d'arrêt à la gestion financière des hôpitaux et d'imposer que l'argent public leur permette de fonctionner correctement et de répondre aux besoins de santé de la population.

Correspondant LO

Naval Group – Ruelle : devant les réactions, la direction contrainte d'annuler un licenciement

Mardi 16 juillet, une centaine de travailleurs du site Naval Group de Ruelle, près d'Angoulême, ont débrayé trois quarts d'heure à l'appel des syndicats CGT, CFDT, UNSA et SUD. C'était une réaction d'émotion à la convocation pour un entretien préalable à licenciement d'un technicien en fin de carrière très estimé. La direction lui reprochait un prétendu manque d'efficacité à son poste.

Le lendemain même, mercredi 17, à l'issue d'une rencontre direction-syndicats, la direction reculait : elle annulait purement et simplement la procédure, indiquant que « des éléments nouveaux concernant le salaire et sa situation personnelle nous ont été communiqués ».

Après ce mauvais coup juste avant les congés, et plusieurs jours d'angoisse infligés à ce travailleur, la direction ose affirmer que « le bien-être des salariés reste une préoccupation » et que « Naval Group continuera l'accompagnement des salariés tout au long de leur carrière ».

La réalité, c'est que cette tentative de frapper un travailleur n'est pas un fait isolé. Cela fait des mois que la pression s'accroît : sur les travailleurs anciens en

particulier, mais aussi sur l'ensemble des salariés, ouvriers, ingénieurs et techniciens. Au quotidien comme lors des entretiens individuels avec les managers, les exigences et la pression augmentent. Cela se solde par de la fatigue, des conflits, des démissions, des arrêts maladie, des burn-out.

Tel est l'envers du décor dans cette entreprise de construction de navires de guerre, au moment où se déroulait le 12 juillet la mise en scène de l'inauguration du sous-marin Suffren à Cherbourg par Macron, la ministre Parly et le maire de la ville, Cazeneuve. Ce sous-marin de type Barracuda, construit dans le cadre d'un plan au coût abyssal de neuf milliards d'euros, fait l'objet d'un énorme contrat de vente

pour douze exemplaires destinés à l'Australie.

Le marché de l'armement et de la destruction se porte bien, les actionnaires se frottent les mains. Mais ces navires de guerre, il faut les concevoir, les construire, les entretenir, et pour les travailleurs, cela se traduit par une charge de travail qui s'alourdit.

Cela se fait en embauchant au minimum, et donc en aggravant les contraintes, les exigences, en clair l'exploitation des salariés de Naval Group. Cela se fait aussi en recourant massivement à des entreprises sous-traitantes où les rémunérations et les conditions de travail sont dégradées.

La direction de Naval Group Ruelle pensait se débarrasser sans problème d'un travailleur ancien dans l'entreprise. Mais elle a dû reculer devant la réaction des travailleurs, qui ont senti qu'il ne fallait pas laisser passer l'agression patronale.

Correspondant LO

Rexiaa – Issoire : grève pour les salaires

Jeudi 18 juillet, 35 travailleurs de Rexiaa, à Issoire dans le Puy-de-Dôme, se sont mis en grève pour obtenir 150 euros d'augmentation pour tous. Ils réclament également une prime promise et une revalorisation des coefficients. L'usine comprend une centaine d'embauchés et une trentaine d'intérimaires.

Rexiaa fait partie d'un groupe plus vaste, qui compte au moins 800 travailleurs. Ils construisent des matériaux composites pour l'aéronautique et les

transports. Le groupe est constitué de plusieurs sites à Issoire, que le patron a progressivement rachetés, mais aussi dans les Bouches-du-Rhône ou encore au

Portugal. Récemment, les travailleurs de deux usines du groupe à Issoire ont imposé un recul au patron : à Issoire Aviation, une augmentation de 75 euros brut a été obtenue suite à une grève, et à AIRTM, la simple menace de grève a permis d'obtenir une prime de 400 euros.

Ces exemples ont amené les travailleurs de Rexiaa à se dire « Pourquoi pas nous ? » D'autant plus que

les salaires sont souvent au smic. L'entreprise, qui travaille avec Airbus, Eurocopter ou encore Thales, fait des bénéfices et les investissements ne s'arrêtent pas. Mais pour les salaires, il n'y a jamais d'argent ! C'est aussi un mécontentement général qui s'exprime face au mépris quotidien de la direction. Beaucoup de travailleurs se rendent également compte de la division entretenue par le patron :

en traversant la rue d'une usine à l'autre, les conditions de travail sont très différentes.

Des débrayages sont prévus pour les jours à venir, jusqu'aux congés. Puis les travailleurs comptent reprendre la lutte à la rentrée s'ils n'obtiennent pas satisfaction. L'idée qu'il va falloir se battre avec ceux des autres usines du groupe est dans les têtes.

Correspondant LO

Renault – Douai: liquidation des emplois... et des bus

En 2021, l'usine de Douai fabriquera deux nouveaux modèles de voitures électriques. En effet les modèles actuels, Talisman, Espace, Scénic, se vendent moins qu'avant et les périodes de chômage technique se sont multipliées.



La direction en profitera pour exiger plus tard des jours fériés et des samedis travaillés, des dépassements d'horaires, en utilisant son système de compteurs temps. Mais en attendant elle renvoie des intérimaires. Il y a un an et demi, ils étaient plus de 1000, ils sont moins de 400 aujourd'hui. Certains ont été renvoyés sous prétexte qu'ils ne tenaient pas le poste sur lequel ils étaient depuis plus d'un an! D'autres sont partis d'eux-mêmes parce que le mépris envers eux était trop grand.

La direction a annoncé

à partir de septembre une seule équipe pour le Montage et la Peinture, au lieu des deux équipes actuelles. L'horaire sera de 7 h à 14h53. Cela aurait pu être une amélioration, tant le travail en équipe est usant, mais en fait la cadence va s'accroître avec 60 véhicules à l'heure et avec moins de monde, puisque la fusion des deux équipes se fera en supprimant beaucoup d'intérimaires. Le travail sera plus dur pour ceux qui restent, pendant que les intérimaires seront nombreux à se retrouver au chômage.

La direction a aussi annoncé la suppression des bus de ramassage, y compris pour les secteurs qui restent en équipe. Cela va poser des problèmes de transport à tous ceux qui viennent de loin. Il y a eu quelques débrayages et surtout le mécontentement était perceptible. Pour faire passer la pilule, la direction a promis le maintien de deux lignes de bus, pour tenter de desservir une partie des arrêts des huit lignes précédentes.

Une ligne fera 50 km avec 13 arrêts et l'autre 35 km avec 21 arrêts. Cela implique une énorme amplitude horaire. Le parcours le plus long partira à 5 h 30 et reviendra à 16 h 30. Soit une journée de 11 heures pour 7 h 50 de présence à l'usine! Et le bus coûtera plus cher qu'actuellement aux salariés. Que se passera-t-il si, suite à cela, moins de travailleurs prennent le bus? La direction de Renault en prendra-t-elle prétexte pour supprimer complètement le ramassage?

Ces annonces ont été faites juste avant le départ en congés, ce qui a sans doute évité à la direction des réactions plus dures des travailleurs. Mais il faudra régler les comptes à la rentrée et obliger la direction à abandonner ses manœuvres.

Correspondant LO

Procès de l'amiante: deux non-lieux en une semaine

Eternit, ex-premier producteur mondial d'amiante, avait été visé en 1996 par une plainte pour homicides et blessures involontaires déposée par des salariés. Le 11 juillet, après 23 ans de procès, une ordonnance de non-lieu général a été rendue.

Le 17 juillet, c'est l'équipementier automobile Valeo-Ferrodor qui a obtenu un non-lieu général dans un procès de cinq de ses ex-responsables d'usine mis en examen pour homicides et blessures involontaires.

L'amiante a tué de 61 000 à 118 000 personnes entre 1995 et 2009, et l'on prévoit qu'il en tuera encore des dizaines de milliers dans les prochaines années. Chaque jour, environ dix personnes meurent du fait d'avoir été exposées à ce matériau. Les industriels ont tout fait pour retarder les procédures pénales et se décharger de

toute responsabilité.

Dans les deux derniers jugements, le motif invoqué pour conclure au non-lieu a été l'impossibilité de dater le début de l'intoxication aux fibres d'amiante par les salariés, et donc d'en déterminer les responsabilités. Comme s'il fallait chercher à déterminer si c'était la première cigarette fumée qui était responsable du cancer du poumon d'un fumeur!

Ces décisions viennent à la suite d'une succession de décisions analogues à EDF, à la DCN ou aux Charbonnages de France. Elles vont

toutes dans le même sens, dédouanant patrons et hauts fonctionnaires de l'époque, alors qu'ils ont permis pendant des décennies l'utilisation de ce matériau reconnu comme mortel.

On sait depuis longtemps que l'amiante tue. Cette fibre tueuse a été reconnue cancérigène dès 1973 par le Centre international de recherche contre le cancer. Pourtant son interdiction en France ne date que de 1997. Alors que des dizaines de milliers de cancers ont été causés par ce matériau, aucun patron n'a jamais été condamné pour y avoir exposé ses salariés.

Et cela grâce au soutien de l'État et au silence de la justice, en France comme dans d'autres pays.

Charles Legoda

Renault – Flins: un salaire en temps et en heure!

Le 15 juillet, plusieurs dizaines de travailleurs intérimaires employés par Adecco sur le site Renault de Flins se sont rassemblés sur le parking de l'usine. La paye, qui aurait dû être virée le 12 juillet, était toujours absente des radars le 15.

Le mécontentement s'exprimait largement dans les ateliers ce lundi matin-là, car beaucoup s'étaient vu refuser des prélèvements par leur banque, leur compte étant insuffisamment provisionné. Et, pour chaque refus, la banque prélevait des frais de 28 euros!

Rassemblés au changement d'équipe devant les locaux de l'agence d'intérim de la rotonde, sur le parking de Renault, les travailleurs non payés faisaient entendre leurs protestations: « Comment vivre avec le compte en

banque en négatif? », « On n'est pas à Koh-Lanta, on ne va pas manger de la terre! » ou « Quand nous on arrive cinq minutes en retard, nous devons impérativement nous justifier. » Tant et si bien que la responsable de l'agence dut montrer son nez et ne put qu'invoquer un prétendu problème technique auquel elle ne pouvait rien. Peu importaient les justifications qui n'en étaient pas, pour les travailleurs, Renault, donneur d'ordres, et Adecco pouvaient payer!

Toujours est-il que, une heure plus tard à peine, les travailleurs pénalisés recevaient des SMS les informant que la paye était enfin virée. Comme quoi la sourde oreille des employeurs ne résiste pas toujours à une colère ouvrière bien bruyante.

Correspondant LO



Contre le sous-effectif, embauchez!

Au magasin des pièces de rechange et accessoires de l'usine Renault de Flins (le CDPA), le 15 juillet au matin, une vingtaine de travailleurs ont débrayé contre le sous-effectif permanent du département.

En fait, la direction du CDPA refuse d'embaucher un travailleur intérimaire du secteur, présent depuis douze ans, de mission en mission, en dehors des périodes imposées en tiers temps entre deux missions. Il a

prouvé qu'il était parfaitement capable d'effectuer le travail... en tant qu'intérimaire. Mais, alors qu'il a passé avec succès les tests d'embauche, il n'est pas pris, et ce, contre l'avis de ses camarades de travail.

Ces derniers l'ont donc fait savoir à la hiérarchie, montrant en même temps qu'ils en ont assez de courir constamment pour assurer la production malgré le sous-effectif.

Correspondant LO

Tati-Gifi : cherchez les millions !

Deux ans après l'avoir rachetée au groupe Eram et avoir licencié 260 salariés, le PDG de Gifi s'était engagé à maintenir l'enseigne Tati. Il vient d'en annoncer la quasi-disparition, à l'exception du magasin historique situé au métro Barbès à Paris. La fermeture de treize magasins et la suppression de 189 emplois sont également programmés.

Tout cela ne servira qu'à permettre à des capitalistes de maintenir ou accroître leurs profits, et surtout leur richesse personnelle. Tellement riches même que les propriétaires de Tati, passés ou actuels, figurent depuis de nombreuses années parmi les plus grandes fortunes du pays.

C'est le cas de la famille Biotteau, propriétaire d'Eram et de Gemo, qui a vendu Tati à Gifi en 2017. Et bien sûr de la famille Gineset, propriétaire de Gifi, qui est passée de la 166^e place, avant le rachat de Tati, avec une fortune estimée par le magazine Challenges à 400 millions d'euros, à la 129^e place aujourd'hui, avec 750 millions d'euros.

C'est ce même PDG qui ose dire aux salariés de Tati qu'il est dans l'obligation de liquider l'enseigne et avec elle des centaines d'emplois ! De l'argent, il n'en a pourtant pas manqué pour racheter, juste après Tati, l'enseigne de chaussures

haut de gamme Besson au groupe Vivarte. Ce même groupe Vivarte, dont les nombreuses enseignes ont fait la fortune de la famille Descours, 75^e au tableau, et qui a supprimé des milliers d'emplois en liquidant KooKaï, Naf-Naf, André ou encore Chevignon.

Les salariés de Tati

craignent que les treize fermetures annoncées ne soient qu'une première vague : sur les 79 magasins encore en lice, seuls 49 sont programmés pour passer sous enseigne Gifi. L'incertitude pèse sur les 30 autres, mais aussi sur celui de Barbès, où les salariés dénoncent la suppression de leur 13^e mois et la dégradation de leurs conditions de travail avec les départs non remplacés.

Les travailleurs de Tati, comme ceux de Gifi d'ailleurs, ont toutes les raisons de rejeter ce plan de licenciements et de fermetures



de magasins. Ils auraient également toutes les raisons de revendiquer que la fortune des propriétaires présents et passés de Tati

serve à maintenir les emplois et les salaires, dont ils ont absolument besoin pour vivre.

Philippe Logier

Conforama : tout pour les actionnaires

D'après une information du Figaro, la semaine dernière, le produit de la vente de la filiale ibérique de Conforama aurait rapporté 300 millions d'euros, dont 277 iraient directement dans les poches des créanciers, parmi lesquels se trouve la banque américaine Goldman Sachs.

Et plus précisément, sur ces 277 millions d'euros, 190 serviraient à rembourser une dette contractée en avril dernier et 87 seraient récupérés par les créanciers au titre de bénéfice. Il ne resterait à Conforama que 23 millions, comme produit de la vente.

Cette information a aussitôt soulevé un tollé

d'indignation parmi les salariés du groupe menacés par le plan de suppressions d'emplois.

Le plan annoncé début juillet consiste en la fermeture de 32 magasins Conforama et 10 magasins Maison Dépôt, d'ici 2020, avec 1 900 emplois qui pourraient être supprimés, pour la plus grande partie dans

les magasins et une centaine au siège.

L'entreprise est décrite comme en difficulté et les magasins seraient désertés du fait des ventes sur Internet et de la concurrence d'entreprises comme Amazon. Et l'accord trouvé avec les créanciers pour un plan de refinancement de 316 millions d'euros, comprenant le remboursement d'une partie de la dette antérieure du groupe et un plan de restructuration des magasins « déficitaires », était présenté comme la seule solution.

Sauf que, durant des années, les travailleurs de Conforama ont sué du profit pour leurs précédents actionnaires, comme Arnault et Pinault, qui ont ensuite revendu leurs parts avec un juteux bénéfice.

Alors, plutôt que de fermer des magasins, les vendre ou supprimer des emplois pour enrichir les créanciers ou les actionnaires, il faut les faire payer. Et maintenir tous les emplois, en France, en Espagne et au Portugal.

David Marcil

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

50 ans après la Lune : un dur retour sur Terre

À l'occasion du cinquantenaire des premiers pas de l'homme sur la Lune le 21 juillet 1969, les deux survivants de cet événement, Buzz Aldrin et Michael Collins, chacun à sa façon, se sont désespérés, constatant que depuis cinquante ans aucun progrès significatif n'a été fait concernant la conquête de l'espace.

Et il est en tout cas vrai que ce qui, il y a cinquante ans, avait pu faire rêver et avait passionné des centaines de millions de femmes et d'hommes sur la planète, ne le fait plus aujourd'hui.

Le temps n'est plus aux espoirs et aux rêves, et le contexte a bien changé aussi. 1969 venait après une année 1968 durant laquelle la révolte avait secoué bien des pays et la classe ouvrière avait montré sa force. Au Vietnam, l'impérialisme américain, avec ses 500 000 jeunes réquisitionnés pour cette sale guerre, avait dû prendre acte de l'impossibilité de soumettre par les armes le peuple vietnamien. La jeunesse américaine était en train de se radicaliser. Sur le sol des États-Unis, la révolte des Noirs amenait une partie d'entre eux à prendre les armes pour leur cause. Pour beaucoup, tout cela pouvait être source d'espoir dans l'avenir de l'humanité et, au fond, l'intérêt pour les premiers pas de l'homme sur la Lune en faisait partie.

Les dirigeants des États-Unis continuaient à mener leurs guerres pour la domination de leur impérialisme. Mais en même temps, et en partie pour redorer leur image, ils avaient relevé le défi lancé par l'Union soviétique. En se lançant dans la course à l'espace, ils tentaient de se présenter comme les pionniers d'un grand progrès pour l'humanité. Quant à Frank Bormann, qui avait fait le premier tour de la Lune en décembre 1968, et à Neil Armstrong, qui avait aluné quelques mois plus tard, ils s'étaient adressés non pas

aux Américains, mais aux habitants de la Terre pour l'un et à l'humanité pour l'autre.

Mais cinquante ans ont passé et l'espoir d'une humanité prenant conscience de ses intérêts communs et de l'avenir que pouvaient lui ouvrir les possibilités immenses du développement scientifique et technique a eu le temps de se briser sur les contingences du système qui domine le monde, guidé par la seule recherche du profit. Aujourd'hui, les milliards de dollars mobilisés

à l'époque pour cette course à la Lune iraient directement dans les coffres des grands capitalistes. Depuis cinquante ans, la société a régressé dans tous les domaines. De plus en plus, la recherche n'existe qu'à condition qu'elle rapporte à court terme. Quant à faire semblant de rêver à l'avenir de l'humanité, il n'en est plus question. Les dirigeants américains en sont au sordide «America first», l'Amérique d'abord, et à la fermeture des frontières, tout comme leurs homologues de l'autre côté de l'Atlantique. La barbarie gagne le monde et l'avenir même de l'humanité est menacé par une course acharnée au profit qui remet en cause la survie de l'espèce humaine sur sa planète.



Novembre 1969 à Washington, des centaines de milliers de jeunes contre la guerre.

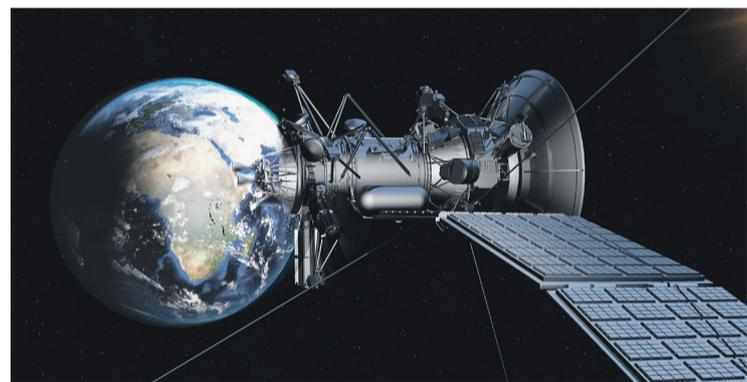
Et pourtant il ne faudrait pas grand-chose pour remettre cette humanité en ordre de marche et de progrès : se débarrasser de la domination économique et politique d'une minorité parasite

de géants capitalistes. Comme on dit en Amérique, le tout est de «faire le job». Il faut s'atteler sans réserve, avec passion et détermination, à changer cette société.

Paul Sorel

L'espace, enjeu militaire

Dans le prolongement de la ministre des Armées Florence Parly, qui depuis plusieurs mois communique sur la nécessité de construire une défense de l'espace, Emmanuel Macron a annoncé le 14 juillet la création d'un commandement militaire dans ce domaine, doté d'un budget de 3,6 milliards sur six ans.



Satellite militaire français lancé par une fusée Soyouz.

En octobre 2018, le chef d'état-major de l'armée de l'air déclarait déjà : «Si nous perdons la guerre dans l'espace, nous perdons la guerre tout court.» Le fait qu'un satellite franco-italien de communication militaire aurait été approché par un appareil russe en 2017 a été invoqué pour justifier

cette nouvelle étape dans la course aux armements. Espionnage, brouillage de satellites à des fins militaires ou civiles, possibilité qu'un satellite soit détruit depuis la Terre par des engins chinois ou américains, toutes les prouesses technologiques sont mises en avant pour justifier un nouveau

programme et de nouveaux financements.

L'armée française, qui intervient sur plusieurs continents, utilise comme toutes les autres les moyens de communication et de renseignement rendus disponibles par les réseaux de satellites européens et bien souvent américains. Mais, dans cette course à l'utilisation militaire de l'espace, la France et même l'Europe font figure de lilliputiens face aux dépenses des États-Unis dans le domaine spatial, entre 12 et 15 milliards par an. Les États-Unis disposent de 150 satellites militaires, alors que la Chine et la Russie en possèdent 30 chacune. Depuis 2017, les mises sur orbite de satellites se sont accélérées, avec plusieurs centaines par an. On ne peut pas toujours différencier les satellites militaires de ceux destinés à des usages civils, car ils peuvent répondre aux deux objectifs. Trump, qui a annoncé la création d'une Force de l'espace d'ici

à 2020, se place dans la continuité de la politique d'Obama pour affirmer que les États-Unis resteront la première puissance militaire de l'espace. Mais la France, même loin derrière, ne veut pas être en reste.

Il en va de la course à l'espace comme de l'armement nucléaire : l'impérialisme français y tient pour rappeler qu'il est là et qu'il veut avoir sa place parmi les grandes puissances. Et surtout la bourgeoisie française tient aux financements qui découlent de cette politique, que jamais, au grand jamais, elle n'accuse de créer inutilement de la dette. Macron, Parly et le gouvernement sont là pour l'assurer qu'ils continueront à engloutir «un pognon de dingue» dans le domaine militaire, quitte à le faire au détriment de tout ce qui serait utile et indispensable à la vie de la population.

Inès Rabah

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Face aux attaques du gouvernement et du patronat, comment organiser une riposte du monde du travail ? Quel programme et quelles revendications mettre en avant ? Comment recréer un mouvement

ouvrier révolutionnaire capable de changer la société ? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter lors de leur passage dans votre ville. Les prochaines étapes sont les suivantes :

Champagne-sud

Jeudi 25 juillet :
Vitry-le-François
Vendredi 26 juillet :
Verdun
Samedi 27 juillet :
Saint-Dizier

Marne - Ardennes

Jeudi 25 juillet :
Rethel/Revin
Vendredi 26 juillet :
Charleville-Mézières

Samedi 27 juillet :

Sedan/
Charleville-Mézières

Alsace

Jeudi 25 juillet :
Mulhouse
Vendredi 26 juillet :
Colmar
Samedi 27 juillet :
Ensisheim/Guebwiller/
Mulhouse

Jura - Saône-et-Loire

Lundi 29 juillet :
Mâcon
Mardi 30 juillet :
Le Creusot
Mercredi 31 juillet :
Chalon-sur-Saône
Jeudi 1^{er} août :
Dole
Vendredi 2 août :
Lons-le-Saunier
Samedi 3 août :
Beaune

Aisne

Lundi 29 juillet :
Hirson/Vervins/Fourmies
Mardi 30 juillet :
Bohain/Guise
Mercredi 31 juillet :
Péronne/Saint-Quentin
Jeudi 1^{er} août :
Soissons/Villers-Cotterêts
Vendredi 2 août :
Chauny/Tergnier
Samedi 3 août :
Laon

Languedoc

Lundi 29 juillet :
Narbonne-Plage/
Saint-Pierre-la-Mer
Mardi 30 juillet :
Montpellier
Mercredi 31 juillet : Sète
Jeudi 1^{er} août :
Narbonne
Vendredi 2 août :
Béziers
Samedi 3 août :
Perpignan